

***Proposition d'action 1 : satisfaire la curiosité des habitants et des visiteurs !
donner au public –ciblé, citadin, local, étranger, retraité, scolaire, universitaire, ... - les clés
pour comprendre la nature, l'histoire, les paysages des 49 villages du PNR, pour
comprendre ce qu'il voit ou parcourt.***

Dans la charte, inclure une définition la plus large possible du Patrimoine
Richesse des lieux et des sites, mais pas seulement.

Thèmes pour illustrer ou nourrir l'intérêt du public :

Archéologie du paysage, des terroirs.
Parcelle cadastrale : compoix, terriers, cadastres
Restanques / eaux / les finages / les structures agraires / les portages / les plantes /

Histoire de l'autarcie et de l'occupation des sols. Villages et hameaux.
Les travaux et les jours. Les produits (élevages, oliviers, céréales...)
L'évolution des structures sociales. La sociabilité et les fêtes. Les romérages.

Patrimoine. Villages perchés.
Architectures vernaculaires : civiles, religieuses, militaires.
Techniques de construction : les pierres, la chaux, les tuiles

Autour de Durbec : cf biblio Templiers.
Autour de Compan : Anthroponymie et Toponymie
Autour de la notion de frontière : Comté de Nice et Provence

Notre enracinement méditerranéen.
Sans oublier la géologie et la morphologie de nos montagnes.

Exemples de moyens d'action :

Mise à disposition (vulgarisation) des publications des sociétés savantes.
Concevoir un jeu de rôle ou un dvd interactif.

Concevoir des cheminements, des circuits pour les différents moyens de locomotion.
Concevoir un dossier (genre La Documentation Photographique) pour les enseignants où ils
pourront aller piocher selon leurs besoins et leurs curiosités. Le + possible de documents
authentiques.

*C'est un travail d'édition papier ou numérique, autant que de signalisation et d'informations in-
situ.*

Concevoir des stages (découvertes, petites fouilles, relevés, ...) les plus pratiques possibles avec des
doctorants pour les gens du coin et les gens d'ailleurs.
Aussi faciliter, encourager, susciter financer les recherches universitaires !

Dans l'animation, recherche d'un équilibre entre les habitants et les visiteurs :
les rencontres entre les personnes sont privilégiées.

Proposition d'action 2 : mettre à la disposition des constructeurs et des habitants toutes les ressources, informations, documentations techniques, etc ... pour sauvegarder, protéger, rénover, le patrimoine bâti existant, sans oublier les constructions neuves (et, le cas échéant, les constructions agricoles).

Actions spécifiques pour le patrimoine bâti :
(Evidemment, les commissions 2 et 3 se recoupent.)

Commissions 2 et 3 :

Mettre à la disposition du public les documents techniques pour la construction et la restauration des murets de soutènement des restanques.

Interdire de se servir des anciens murets comme carrières.

Faire un inventaire des ressources en pierres pour les murets et les constructions (carrières, gisements, types de pierres).

Rappeler la réglementation de la DRIRE pour l'ouverture, la gestion et la fermeture des carrières. Le tout dans un plan général par bassin versant du contrôle de l'écoulement de l'eau, sinon gare au colmatage des fonds de vallées par les alluvions fines. Les « inondations éclair » se multiplient alors.

Un technicien (PNR ou mis à dispo par le CG ou le CR) et des stages de formation.

Commissions 2 et 3 :

Constructions et rénovations.

Mettre à la disposition des constructeurs et des particuliers les documents techniques sur les constructions traditionnelles, notamment l'utilisation des mortiers à la chaux.

Faire un inventaire des ressources en pierres pour les murets de soutènement et les constructions (carrières, gisements, types de pierres).

Rappeler les principes du contrôle de l'eau de pluie : génoises proportionnelles à la hauteur et à l'épaisseur des murs, choix des pierres et protections des bas de murs, fondations drainées et drains en pierres (chaussettes) ou en fagots ou encore en terre cuite...

Un technicien (PNR ou mis à dispo par le CG ou le CR) et des stages de formation.

Commissions 2 et 3 :

Constructions et rénovations.

Développer la maison solaire passive, seule rentable pour le quidam qui construit. (La maison écolo peut être rentable pour l'architecte et le constructeur, pour la collectivité mais pas pour le principal intéressé et rarement pour le contribuable. A vos calculettes ! Les économistes de chantiers ne sont pas faits pour les chiens.)

Mettre à la disposition des habitants une documentation précise et chiffrée sur les bilans énergétiques des techniques de constructions.

Et accessoirement juste : les tableaux d'amortissements des équipements « oubliés » en général l'entretien et les normes actuelles sont particulièrement optimistes. Sauf RT2005 qui atteint les limites de la construction parpaings, crépi à l'extérieur, isolation intérieure mais n'est pas innovante.

S'intéresser à la démarche de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unfsa), projet Mytech, focalisé sur les maisons construites entre 1975 et 1950 (brique creuses et isolation

faible : dans notre coin, les néo provençales de l'époque) visant à réduire de 30 % la conso
d'énergie.

Un technicien (PNR ou mis à dispo par le CG ou le CR) et des stages de formation.

NB :

Techniciens mis à dispositions ou personnes ressources ou encore accès à des bureaux d'études
avec prix conventionnés ou négociés d'avance. L'important est que les techniques, leur mise en
œuvre et les coûts soient disponibles facilement.

Association Amis du Parc

Contact : amispnrcontacteducation@wanadoo.fr